

Introduction à la morphologie (suite) : La morphologie dérivationnelle

Joëlle Tamine-Gardes

Citer ce document / Cite this document :

Tamine-Gardes Joëlle. Introduction à la morphologie (suite) : La morphologie dérivationnelle. In: L'Information Grammaticale, N. 14, 1982. pp. 31-35.

doi : 10.3406/igram.1982.2356

http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1982_num_14_1_2356

Document généré le 16/10/2015

Introduction à la morphologie (suite) La morphologie dérivationnelle

Joëlle TAMINE

Avec ce dernier exposé de morphologie, nous présenterons les principaux problèmes de la dérivation. Nous commencerons par la situer parmi les autres modes de formation des mots.

1. Les principaux modes de formation des mots :

1.1. L'emprunt :

C'est le moins morphologique des modes de formation, puisque, comme son nom l'indique, il consiste à créer dans une langue un nouveau mot en l'empruntant directement à un autre système linguistique, ainsi *ariette*, emprunté à l'italien, *assasin*, à l'arabe et *macadam* à l'anglais. Pour étudier l'emprunt, il convient de préciser les modifications que subit le mot emprunté pour pouvoir être intégré dans la langue d'accueil. Ces modifications peuvent être d'ordre phonologique, ainsi le mot *camping* voit-il sa finale [ɔ] se changer en [g], le phonème [ɔ] n'existant pas en français. De même *riding-coat* a-t-il donné *redingote*, avec entre autres choses la suppression des diphtongues qu'ignore le français contemporain. Elles peuvent également être d'ordre morphologique (*starlet* donne *starlette* où l'on retrouve la finale *-ette*) ou morphosyntaxique, avec par exemple des adaptations de genre : l'allemand *das Bier*, neutre, devient *la bière*, féminin.

L'emprunt est généralement un phénomène très productif. Il suffit pour s'en convaincre de penser aux anglicismes du français périodiquement dénoncés.

1.2. La composition :

La question de la distinction entre composition et dérivation est complexe et n'a pas toujours été tranchée de la même façon. Traditionnellement, on réservait le terme de dérivation à la suffixation, tandis que la composition comprenait l'association de deux lexèmes, *porte-clé*, *chou-fleur*, *aigre-doux*... et l'adjonction d'un préfixe à une base, *redire*. Ce point de vue, développé par exemple chez Darmesteter (*Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*, Paris, Champion, 1872) est en fait essentiellement diachronique. Dans les langues classiques, en effet, un grand nombre de préfixes sont aussi des adverbes ou des prépositions, ainsi *ab*, *ad*, *in*, *pro* etc. Si donc on adopte pour critère de la composition le fait que les éléments du mot existent à l'écart libre, il n'y a évidemment aucune raison pour opposer la formation en français de *chou-fleur* et celle en latin de *profero* et de parler de composition pour le premier et de dérivation pour le second.

Lorsqu'on raisonne à l'intérieur du français, la situation est différente. La plupart des préfixes n'y ont en effet pas d'existence autonome, tels *in*, *a*, *dé*... Il n'y a donc pas lieu de leur réserver un sort particulier, différent de celui de suffixes, et il vaut mieux les regrouper dans le cadre de la dérivation, définie comme l'adjonction d'un affixe (suffixe ou préfixe), à une base. Reste évidemment une frange d'indétermination pour des éléments comme *contre*, qui existe à l'état libre, mais a un fonctionnement de préfixe, puisqu'il forme des séries régulières et productives, et entre dans

des paradigmes au côté de préfixes qui ne posent, eux, aucun problème :

contredire	contrebalancer
médire	contredire
dédire	contrefaire
redire	contrevenir

On définira ici la composition comme la juxtaposition de deux éléments qui peuvent servir de base à un dérivé. On y englobe donc des exemples comme *oiseau-mouche* dont les deux lexèmes peuvent se rencontrer isolément, un *oiseau*, une *mouche*, ils sont donc autonomes, et des cas comme *anthropologue*, où ni *logue* ni *anthrope* n'existent à l'état libre. Cependant *anthrope* permet d'obtenir le dérivé *anthropien*, et *logue*, *logique*, si bien qu'il est difficile de voir en eux des affixes.

Dans le premier cas, où les bases peuvent exister à l'état libre, le critère de la composition est qu'aucun des éléments ne peut être déterminé séparément. Généralement, ni l'un ni l'autre mot ne sont affectés formellement par la composition, bien que parfois le premier se termine par un *o* :

socialo-communiste vs social-chrétien.

Dans le second cas, le *o* est quasi général. Par ailleurs, les deux éléments sont généralement savants, d'origine latine ou grecque, et le composé appartient généralement à un vocabulaire technique : *mycologie*, *thermodynamique*... La plupart des éléments fonctionnent indifféremment comme premier ou second terme d'un composé : *anthropophage*, *phagocyter*, *logorrhée*, *psychologie*.

1.3. La dérivation :

1.3.1. Définitions :

La dérivation consiste dans la création de nouvelles unités lexicales par l'adjonction à une base d'un affixe, i.e. d'un morphème qui ne peut lui-même servir de base à une nouvelle unité.

En français, il existe que deux types d'affixes, les préfixes et les suffixes, les infixes ne sont pas représentés.

On appelle *base* d'un mot ce qu'il en reste une fois ôté l'affixe soumis à l'étude. Ainsi, dans le mot *enchantement* la base à laquelle s'adjoint le suffixe nominal *-ment* est *enchante*. Les bases elles-mêmes peuvent être formées par dérivation sur une autre base ou sur un *radical* qui représente ce qui reste du mot lorsqu'on en a ôté tous les affixes, soit dans *enchante*, *chant*.

Le radical représente en français l'étape ultime de décomposition du mot. Dans certaines langues, telles que le grec ancien, le latin ou l'arabe, on peut rattacher le radical à un élément antérieur, la racine, qui n'est généralement pas attestée telle quelle dans la langue, mais peut être reconstituée par comparaisons entre mots de la langue ou de langues apparentées. Les racines ont généralement trois sons, on dit qu'elles sont trilitères. Ainsi, en indo-européen, elles se réduisent à deux consonnes encadrant un élément vocalique, et en arabe à trois consonnes : comme *ktb* racine de tous les mots de la famille *d'écrire* :

kitāb, livre
kataba, il a écrit
maktab, bureau etc

1.3.2. Les différents types de dérivation :

On distingue trois types de formation à l'intérieur de la dérivation, la préfixation, la suffixation et la formation parasynthétique.

a. La préfixation :

La dérivation se fait dans ce cas par un affixe placé à gauche de la base, le préfixe :

dé-ranger
im-mobile

Les préfixes n'ont qu'une fonction sémantique, c'est-à-dire qu'ils indiquent une différence sémantique par rapport à la base. Ainsi *dé-* ou *im-* amènent-ils à la création d'un mot de sens contraire à celui de la base. Ceci est lié au fait que le préfixe n'aboutit jamais à la création d'un mot dont la classe morpho-syntaxique est différente de celle de la base. Ainsi, sur *moral*, adjectif, a-t-on *immoral*, adjectif également, comme *amoral*, sur *ranger*, verbe, *déranger*, verbe etc. Les préfixes n'ont donc pas de fonction grammaticale. Enfin, les préfixes, qui peuvent présenter des allomorphes, *dé-/dés* [de/dez] par exemple, n'entraînent pas l'apparition d'allomorphes des bases. C'est la conséquence du principe général déjà abondamment commenté à propos de la flexion et selon lequel les allomorphes opposent le plus souvent une forme longue à une forme plus courte par la fin du morphème et non par son début. Le début des bases, en contact avec le préfixe, ne sera donc pas affecté.

b. La suffixation :

La suffixation utilise à l'inverse un affixe placé à droite de la base :

timid-ité
lente-ment

Mais les principales différences avec les préfixes tiennent aux fonctions des suffixes. Outre leur valeur sémantique, ils ont en effet des fonctions grammaticales particulières.

En premier lieu, un suffixe peut modifier la valeur d'emploi de la base, sans véritablement présenter une nouvelle valeur sémantique, c'est le cas des suffixes diminutifs *poule / poulette*, péjoratifs *chauffeur / chauffard*, ou collectifs *valet / valetaille*.

En second lieu, il peut avoir une valeur d'indicateur de classe. En effet, à la différence du préfixe, il peut entraîner la création d'une unité lexicale appartenant à une classe morpho-syntaxique différente de celle de la base. Ainsi de *timide*, adjectif, passe-t-on, grâce au suffixe *-ité*, à un substantif, *timidité* ; de *lente*, adjectif, à *lentement*, adverbe, par *-ment*. Chaque suffixe indique donc la classe morpho-syntaxique du dérivé qu'il crée. De plus, le suffixe peut avoir une fonction catégorisatrice, ainsi, dans le cas des suffixes substantivaux, il indique également le genre du dérivé. On posera par exemple deux suffixes *-eur*, l'un qui s'adjoignant à une base verbale et indiquant l'agent, sert à former un substantif masculin, susceptible d'être soumis à la flexion en genre (*chanteur / -euse*) et l'autre qui s'adjoignant à une base adjectivale et indiquant une qualité, sert à former des substantifs féminins (*tiédeur*, *blancheur*).

Enfin, le suffixe peut servir d'indicateur lexical en restreignant l'aire d'emploi de la base (de *battre*, à l'aire d'emploi très large, on passe à *batt-eur* spécialisé comme agent dans le vocabulaire de

la musique et comme instrument dans celui de la cuisine) et en orientant vers des registres particuliers. Certains suffixes caractérisent ainsi le vocabulaire de la médecine :

- ite : encéphalite
- appendicite
- ée : céphalée
- rhinorrhée

de la botanique :

- acée : rosacée
- liliacée

etc.

Sur le plan formel, l'adjonction d'un suffixe peut évidemment entraîner des allomorphes de la base : *pot* _ *pot-ier* [po / pot-je], on y reviendra.

Pour les suffixes comme pour les préfixes, une dernière question se pose : celle de leur vivacité ou disponibilité. Il s'agit là de la capacité d'un affixe à créer de nouveaux dérivés. Il convient donc d'opposer fréquence et disponibilité. En fréquence absolue, en effet, un affixe peut, étant donné les mots formés antérieurement, être majoritaire par rapport à des affixes de sens voisin, mais ne plus être disponible, c'est-à-dire être peu utilisé dans la fabrication des mots nouveaux, les néologismes. Ainsi J. Dubois (*Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*) a montré que la disponibilité des suffixes d'action *-ment*, *-tion*, *-age* était très inégale. Actuellement *-age* est le plus disponible, suivi par *-tion*, *-ment* étant le moins vivace. C'est que *-age* se répand par l'intermédiaire du vocabulaire technique (*antiparasitage*, *doublage*, *désulfatage*) jusque dans le vocabulaire courant où il devient également fréquent (*cafouillage*), que *-tion* s'appuie sur l'existence d'un suffixe analogue en anglais (d'où *programmation*, *indexation*), tandis que *-ment* se restreint au champ des attitudes psychologiques ou sociales, ou se spécialise dans un sens résultatif.

En dehors des vocabulaires en formation, la disponibilité d'un affixe se mesure à la possibilité qu'il a de s'ajouter à des bases différentes, comme *-isme* qui peut s'adjoindre à des bases verbales (*dirigisme*), substantivales (*revanchisme*), à des noms propres (*gaullisme*), et à des bases d'origine savante (*autisme*).

c. Les formations parasynthétiques :

Il s'agit d'un mode de formation qui combine préfixation et suffixation. On peut en effet le définir comme l'adjonction simultanée à une base d'un préfixe et d'un suffixe. Soient les mots :

désarmer, déhabiller, désamorcer...

en face de

désherber, décourager, décontenancer...

Dans le premier cas, la suppression du préfixe aboutit à une base existant en langue, dont le dérivé est antonyme :

armer, habiller, amorcer

dans le deuxième, les bases n'existent pas à l'état libre :

*herber, *courager, *contenancer.

Dans le premier cas, on posera donc les étapes suivantes :

0. base	armer	substantif
1. suffixation	armer	dérivé verbal
2. préfixation	désarmer	dérivé verbal

dans le second, on passera directement de :

0. base	courager	substantif
à 2. préfixation	décourager	dérivé verbal
	+suffixation	

d. Signalons enfin pour mémoire la *dérivation inverse* et la *dérivation impropre* :

dérivation inverse : si l'on considère le couple *galoper* / *galop*, historiquement, c'est le verbe qui précède le substantif, obtenu par la suppression du suffixe verbal. En fait, en synchronie, le fonctionnement du couple apparaît identique à celui de *chanter* / *chant* où cette fois, c'est le verbe qui est formé sur le substantif. En dehors de connaissances historiques, il est donc impossible de repérer la dérivation inverse, si bien que synchroniquement, c'est une notion dont on peut se passer.

dérivation impropre : cette dérivation n'en est en réalité pas une, puisqu'elle n'a aucun caractère morphologique et consiste simplement à faire changer un mot de catégorie morphosyntaxique par son insertion dans un cadre syntaxique particulier :

verbe *rire* → substantif *le rire*
adjectif *beau* → substantif *le beau*

2. Les problèmes formels posés par la dérivation :

2.1. Allomorphes des affixes :

Les affixes peuvent évidemment présenter des allomorphes. Pour les préfixes, ils se laissent souvent décrire dans les mêmes termes que les allomorphes déjà examinés à propos de la flexion, selon une alternance entre formes longues et brèves :

dé- [de] + consonne
des- [dez] + voyelle

Les allomorphes des suffixes posent plus de problèmes et leur répartition est parfois imprévisible. Si l'on considère par exemple le suffixe *-ité*, qui sert à former des substantifs indiquant une qualité à partir d'une base adjectivale, il admet en effet les deux allomorphes *-ité* et *-té*. Or, la répartition entre eux est confuse, puisque dans le même entourage :

lâcheté vs étanchéité
habileté vs docilité

On peut avoir l'une ou l'autre forme. On fera deux remarques à ce propos. La première, c'est que ce type d'allomorphes n'obéit pas à la règle générale de différence entre les allomorphes (forme longue terminée par consonne, forme brève terminée par voyelle), la seconde, c'est que la formation des mots porte, peut-être plus que tout autre secteur de la langue, la trace de l'histoire, si bien que coexistent, dans une même synchronie, des mots formés à des époques très différentes, dont certains mêmes sont issus du latin et ne sont pas le résultat d'un processus de dérivation propre au français. On comprend dans ces conditions que la répartition des allomorphes des suffixes soit souvent aléatoire.

2.2. Allomorphes des bases :

2.2.1. Comme on l'a déjà signalé, cette question ne se pose que pour la suffixation. Bien que dans certains cas, en raison de

l'histoire, la répartition des allomorphes des bases soit aussi difficile à décrire que celle des suffixes, dans la majeure partie des cas, on retrouve la répartition forme longue/ forme courte examinée à propos de la flexion.

On pose donc ici également comme forme fondamentale à partir de laquelle les autres seront décrites, la forme longue, c'est-à-dire en cas de base adjectivale la forme de féminin quand l'adjectif n'est pas épïcène. Cette forme de base est maintenue devant voyelle, [j] ou [r] :

habillage [abij-aʒ] ; vernisseur [vɛrnis-œr]
 laitier [let-je]
 crèmerie [krɛm-ri]

et tronquée devant consonne :

peignons mais peinture [pɛ̃-tyr]

ou rien, c'est-à-dire lorsque la base est à l'état libre :

lait [lɛ]
 habit [abi]

Lorsque la base est une forme adjectivale au féminin, la troncation ne joue généralement pas : *bonté* [bɔ̃te] et *prudemment* [pɾydamã] sont des formes marginales en face de *lentement* [lãtm], *vivement* [vivmã].

Signalons enfin que le conditionnement des allomorphes est ici en partie morphologique. Certains suffixes, bien que commençant par une consonne, n'entraînent pas la troncation, ainsi *-ment* :

agissement [azismã]
 abrutissement [abɾy mismã]
 évanouissement [evanwismã]

2.2.2. La règle de troncation s'accompagne ici aussi de règles secondaires :

a. *Alternance voyelle ouverte/ voyelle fermée* :

Lorsque l'adjonction du suffixe entraîne un changement d'ouverture de la syllabe, si la voyelle qu'elle contient est moyenne, son degré d'ouverture varie en conséquence :

syllabe ouverte : voyelle fermée : crémier [krem/je]
 syllabe fermée : voyelle ouverte : crème [krɛm].

b. *Règle de nasalisation* : lorsque la consonne finale tronquée est une des trois nasales du français *m, n* ou *gn* [m, n, nj], la troncation s'accompagne d'un report sur la voyelle précédente d'un trait de nasalité, elle est donc nasalisée :

année	[an -e]	an	[ã]
parfumeur	[parfym-œur]	parfum	[parfoẽ]
baignade	[bɛ nj-ad]	bain	[bɛ̃]

Or toutes les voyelles orales du français n'ont pas de correspondance nasale. On se souvient que seules les voyelles les plus ouvertes : [ɛ, œ, ɔ] et [a] en ont un [ẽ, õe, ɔ̃, ã]. Aussi les voyelles fermées auront-elles comme voyelle nasale correspondante la première voyelle nasale disponible dans la même série (avant non arrondie, avant arrondie, arrière). Ainsi à [i] correspondra [ĩ], et à [y], [õe] :

divinité vs divin [divinite] vs [divẽ]
 parfumeur vs parfum [parfymoer] vs [parfoẽ]

Le cas ne se présente pas pour [u].

Signalons que dans l'orthographe n'existe aucun graphème vocalique nasal. Toutes les voyelles nasales sont en effet représentées par une succession de voyelles orales graphiques suivies d'une consonne nasale. Les règles de lecture sont les suivantes :

- v + c nasale + v se lit VCV âne [an]
 banal [banal]
- v + c nasale + c se lit ṼC hanté [ãte]
 âmble [ãbl]
- v + c nasale + c nasale se lit VCnasale homme [ɔm]
 année [ane]

En somme, il s'agit d'une généralisation, et d'une application particulière dans le cas (c), de la règle de troncation.

2.2.3. Règles particulières :

Il s'agit de règles dont l'application n'est pas la conséquence de la règle de troncation. On citera en particulier la règle d'*assibilation*, selon laquelle la consonne [k] passe à la sifflante sourde [s] au contact d'un suffixe commençant par [j] ou [i] :

musique musicien [myzik] [myzisiẽ]
 modique modicité [modik] [modisite]

2.2.4. Dérivation populaire et dérivation savante :

Si l'on compare les séries suivantes :

	1	2
poil	pelu	poilu
clair	clarté	éclairer
loi	légal	loyal
soir	sérénade	soirée
courbe	incurvé	courbé

On constate qu'à partir d'une même base, on peut obtenir un dérivé présentant la même voyelle que cette base (série 2) et un dérivé présentant une alternance vocalique (série 1), et ce, parfois dans un même contexte (*légal* et *loyal* offrent tous deux le suffixe *-al*), aboutissant parfois à l'existence de doublets : *pelu* et *poilu*. Ces deux séries mettent en évidence l'existence de deux types de dérivation, une dérivation savante (série 1), avec alternance vocalique, qui utilise un radical d'origine latine, quand le mot tout entier n'est pas issu du latin, et une dérivation populaire, conforme aux mécanismes de la langue (série 2), sans alternance vocalique, puisque le phénomène d'alternance, qu'il s'agisse de flexion ou de dérivation, est très secondaire en français. Quand des doublets existent, le mot savant apparaît comme plus littéraire, ou spécialisé dans certains contextes (*patte pelue*).

3. Conclusion :

Tels sont donc les principaux mécanismes de la morphologie du français. Si l'on veut bien faire la part de l'histoire et de l'arbitraire, qui crée des lacunes inexplicables dans le vocabulaire, elle apparaît d'une assez grande simplicité, régie dans tous les secteurs

par l'alternance des formes longues de base et des formes courtes tronquées devant consonne ou en l'absence d'affixes. On constate par ailleurs que la préfixation, limitée à la morphologie dérivationnelle, est moins importante que la suffixation, sur laquelle repose essentiellement la morphologie française.

Quant aux différences entre flexion et dérivation, si elles sont claires du point de vue syntaxique et sémantique, elles sont quasiment nulles du point de vue des règles morphophonologiques. La morphologie du français présente ainsi une profonde unité.

Joëlle TAMINE
Université de Provence

BIBLIOGRAPHIE :

Claire BLANCHE-BENVENISTE et Karel VAN DEN EYNDE, Essai d'analyse de la morphologie du verbe français, in *Orbis*, Tome XIX, n° 2, 1970.

Jean DUBOIS et Claude DUBOIS, *Introduction à la lexicographie, les dictionnaires*, 1971, Paris, Larousse.

Jacqueline PINCHON, *Le système verbal français, description et applications pédagogiques*, Paris, Nathan, 1981.